

A la camp pris de Graue, le 24^e de Septembre 1678.

Je ne connaisse encor par la plus importante
nouvelle da Paris, et assuroz M. A. qu'il persiste
au visage et a l'humeur de S. A. qu'il se porte
meilleur de jour a autre.

Aprs cela je diffis tout donee a dire autre
chose d'icy, sinon que nous logions tousjours aujour
du Graue, et le cardinal aujour de Vire, d'o
pourtant on a rapporte aujourd'uy qu'il aurait
decampé, s'avancant jusqu'aux mairons de Wiss.

Il est ay qu'il y a des gars a la Haute qui
peuvent encor imaginer qu'il alle meur la plus partie
des ses forces contre sir Frangois, mais je les estime
bien loing de leur compte; Car pour le Castellet,
apres quey il est bien mal ayer a croire que le
frangois entreprend autre chose, il doit estre
dixi pris infailliblement. La place n'a que
quatre bastions, et une deui lune, que les assiager
quittent le 5^e du ce mois. Par la cte
assiagante si trouvent loger dans les fortz, comme
on pourroit il faire que du tant de jours apres
ils ne se fassent meduz maistres de si peu de
Garnison? C'eux qui se trouvent pris de la a la question,

marquent les circonstances particulières du commandement
qu'a reçu M. le Maréchal de Chastillon de se
mettre chez lui, mais je m'assure que R. A. les
aura vécus ^{causés} d'ailleurs. Les motifs de sa disgrâce
sont, disent ils, obscurs ou incertains; si ce n'est
qu'on lui impute une partie aux forces assurées
qu'il aurait données de la prison de St. Omer, jusqu'à
dire qu'il se fallait aucun motif de gêne pour
le venir à bout, et que qu'il n'est venu du S.^r
de Maricamp au commandement du Roi, qu'il a rendu;
arrêté pour ce sujet depuis son retour; personne
mal vouée auprès du Roi et de M. le Cardinal.
Mais une troisième cause s'y adjoint avec plus
d'apparence, c'est la contention qui s'est levée entre
monseigneur le maréchal, et M. de la Motte, que
R. A. cognoit, qui ^{lui} aurait juré ouvertement
d'en faire rapport au Roi, et de le ruiner.
M. Motte coule visiblement aux nouvelles de
France, j'adoutrai, fit plaisir à R. A. un compliment
qui a été pris de bonne part de la bouche du
Monsieur greve du Roi, fait à la Reine un peu
devant son accouchement, le 28 Septembre qu'il ne
doutoit point que quantité de mauvais esprits
tâcheyent de persuader à S. M. qu'il fut fasché

de sa grossesse, mais qu'il la suffissoit de
croire sur le contraire; qu'il sauroit bien, que
quand le Roi seroit vîtué, luy ne seroit pas jasne,
et que mîlant une vie disgrâciose comme il fait.
Le Roi au contraire vîtué fort malade,
il estoit à présumer que le Roi le surviendroit,
parquoy ille debuoit avoir telle bonne opinion de
ses affections, et qu'aussi souhaittoit il à lier maître
un Règne long et prospère. Le Roi, dit l'auteur
est la protestation ins-agréable, et dir depuis en
particulier, que si dieu lui donnoit un fils, il crojoir
que monsieur n'eût seroit pas fache, mais que
M. le Prince de Bretagne.

Madame de Lassac, Gouvernante pour le Roi du
Dauphin, et toujours regardée d'un mauvais œil
par la Reine, et comme Mad^e de Maintenon
croit que la charge avoit été promise à sa
mère, on prœvoit que cela va causer force intigues
à la Cour. Le Roi avoir toujours sa future
fille bien formée. Tous clergéants sont d'argenteaux
mais dieu ne veuille qu'il nous en amue
un si notable de ce costé. S.M. avoir
aussi tel prie l'affaire des mains de la
sage femme, faisant dessus quelque forme de
larrague, et louant dieu de luy avoir donné
signé; puis le matin être les mains de monsieur,
luy en faisant dire quelque discours particulier.

Le Roi est mort, a telles personnes, par unes atteques mis-pancie à la faison, mais
jardinier en conduite.

